



LE JOURNAL DES ALTERNATIVES

Édition du 3 décembre 2012

Table des matières

« J'haïs les féministes ! »

Femmes autochtones disparues entre violence et silence

Pakistan : pourquoi les islamistes ont-ils tenté d'assassiner Malala ?

Brésil : l'agro-industrie menace les acquis féministes dans l'État du Rio Grande do Norte

Ces minières canadiennes qui minent les droits des femmes

L'histoire du mouvement féministe tunisien

Et le printemps des femmes arabes ?

La radicalisation de la Droite américaine au regard de l'avortement

¡ BASTA ! Le gouvernement péruvien se mobilise contre les fémicides



Comité éditorial - Journal des alternatives, 3 décembre 2012

« J'haïs les féministes ! »

À Montréal, il y aura 23 ans le 6 décembre, un homme qui en voulait aux femmes de prendre leur place dans un milieu traditionnellement masculin abattait 14 futures ingénieures et blessait quatre autres femmes et dix hommes.

Depuis, à tous les ans, une vigile se tient sur les lieux du drame à la mémoire des victimes, et le port du ruban blanc est devenu le symbole de la lutte contre les violences faites aux femmes. De nombreux événements de sensibilisation à ces violences sont également organisés en décembre (voir l'Agenda du JdA pour plus d'information).

Douloureuse mémoire pour de nombreuses femmes et féministes, la tuerie de Polytechnique soulignait à l'époque combien il est difficile d'être une femme et de vouloir sortir des normes. Aujourd'hui, pour d'autres raisons, ce n'est pas tellement plus facile. Mais aura-t-on vraiment encore besoin du féminisme en 2013 ?

La question est exaspérante. Parce qu'elle nous ramène à ce que nous entrevoyons, ce que nous croyons possible, mais qui n'est pas encore. Entre autres exemples : l'équité salariale, la parité en politique, le même traitement médiatique, ou tout simplement marcher dans les rues sans avoir peur d'être agressées.

Chaque jour, les femmes québécoises sont littéralement bombardées d'images de ce à quoi elles devraient ressembler. Faites un montage de toutes les publicités sexistes, dégradantes et réductrices que vous trouverez et projetez-les en rafale. S'enchaîneront alors des images de femmes offertes, de femmes performantes, de femmes-objets, de femmes belles et bien dans leur jeune peau radieuse. Seront effacées, comme si elles n'existaient pas, les femmes plus âgées, les femmes plus grosses, les femmes dont la peau trop foncée « ne passe pas bien à l'écran », bref les femmes qui ne cadrent pas avec les stéréotypes.

La campagne électorale provinciale de cet été aura été un excellent exemple de la tolérance des Québécois-es à la différence. Des femmes comme députées, oui. Des femmes sortant du cadre traditionnel de la « bonne femme » (cheveux longs, robes ou tailleurs, maquillage), soit. Le Québec a su pardonner à Françoise David sa coupe champignon et son visage au naturel – bien qu'on lui ait opposé à quelques reprises des étiquettes hautement répréhensibles de « lesbienne » et de « féministe frustrée ». Mais une femme à moustache, qui commettrait le sacrilège d'adopter la même désinvolture qu'un homme devant son image médiatique, qui refuserait la main divine de Photoshop pour faire d'elle un être supposément plus joli... Dire que Manon Massé a été le centre d'un tourbillon médiatique est un euphémisme. Les comportements que nous avons vu renforcer l'hétéronormativité contre lequel des mouvements queers et féministes se battent quotidiennement.

Trop souvent, les femmes sont encore réduites à cela. Malgré des millénaires d'évolution et des décennies de luttes féministes, que doit être une femme en premier lieu aux yeux de sa société ? Elle doit être belle et fine. L'ancienne ministre Christine St-Pierre nous l'aura bien fait remarquer : une femme sans rouge à lèvres, aussi intelligente soit-elle, est quand même moins

crédible.

Ici comme ailleurs

Cette réalité québécoise est bien présente ailleurs. Dans cette édition, nous vous proposons un tour d'horizon de situations pas toujours joyeuses, là où la résistance féministe est inspirante, mais là aussi où les résistances au changement nous font parfois plus que sourciller.

Arij Riahi propose un article sur le silence du Canada devant les centaines de cas femmes autochtones assassinées et disparues et l'enquête menée par l'ONU pour y pallier.

En partant du cas de la Colombie, Alexa Conradi et Ève-Marie Lacasse, respectivement présidente et coordonnatrice de la Fédération des femmes du Québec, parleront des impacts des projets miniers sur les femmes et feront des parallèles avec le Québec, notamment avec ce qui se trame au Nord.

Toujours en Amérique latine : après avoir construit d'importants réseaux de solidarité et développé des alternatives agricoles viables à un système qui ne l'est pas, nombre de paysan-e-s brésilien-ne-s sont menacé-e-s d'expulsion pour faire place à un projet de périmètre irrigué. Un article signé Jacinthe Leblanc.

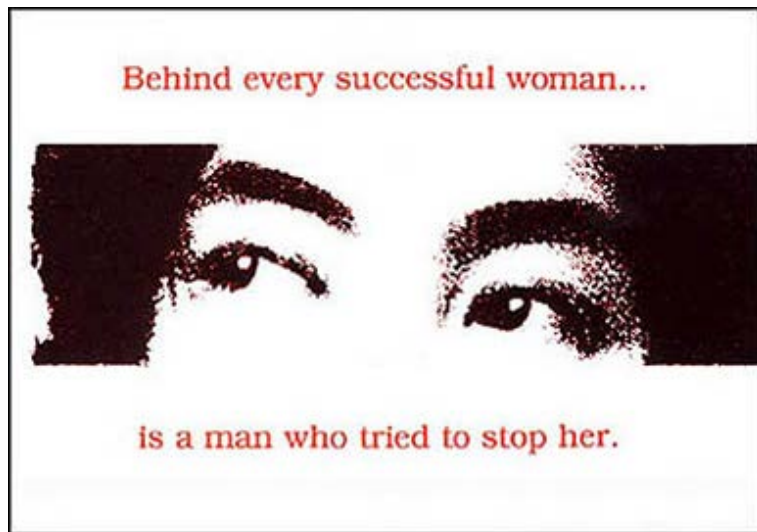
De son côté, Geneviève Lavoie-Mathieu traite de la culture machiste encore très présente au Pérou, où l'on compterait 70 cas d'agression sexuelle déclarées chaque jour.

Dans un article sur Malala Yosufzai, une jeune Pakistanaise victime d'une tentative d'assassinat parce qu'elle tenait tête aux groupes islamistes armés de sa région en défendant le droit des femmes à l'éducation, Marie-Eve Lefebvre explique ce qui a motivé les fondamentalistes. Un angle qui a été occulté par les médias occidentaux.

Faïza Skandrani, militante tunisienne, revient sur le mouvement féministe de la Tunisie : remontant jusqu'au VIIe siècle et faisant des liens avec les luttes en Turquie et en Égypte, elle arrive jusqu'à la Révolution tunisienne du 14 janvier 2011.

Suite au printemps arabe, un mouvement social a émergé : *The Uprising of Women in the Arab World*. Strictement axées sur les conditions des femmes, les fondatrices du mouvement veulent s'assurer que les droits des femmes soient pris en compte dans les revendications. Un article qui montre aussi l'impact des médias sociaux, écrit par Francis Maindl.

Finalement, Mathieu Trépanier offre un retour sur la campagne électorale états-unienne, en rappelant que, malgré le fait que les républicains n'aient pas remporté la présidence, les militant-e-s pro-choix devront demeurer vigilant-e-s dans les prochaines années. Rien n'est jamais acquis pour toujours...



Le féminisme en 2013

Malgré la lourdeur des sujets traités, il importe de se rappeler que les luttes féministes sont importantes et bien nécessaires. N'en déplaise à Carla Bruni, nous avons toutes et tous besoin du féminisme en 2012. Dans un monde bourgeois et ouaté, l'oppression paraît subtile, mais pour des millions de femmes à travers le monde, la lutte est bien réelle !

Dans bien des pays, les femmes sont les chefs de famille et se voient la responsabilité de veiller à leurs besoins de base (alimentation, chauffage, domicile, éducation...). Tant que le système politique ne changera pas, tant que le capitalisme se servira du travail invisible et sous-payé des femmes, des pauvres et des peuples colonisés, tant que le patriarcat sera le modèle perpétué, les femmes et leurs allié-e-s se battront pour un monde meilleur, pour toutes et tous.

Oui, les femmes ont des alliés. Des hommes qui osent se dire féministes. Mais est-il possible de pleinement épouser une cause tout en n'ayant jamais ressenti les effets dévastateurs de ce à quoi l'on s'oppose ? Un homme peut-il être aussi conscient qu'une femme des effets pervers du patriarcat ?

À certains égards, nous croyons que oui et nous apprécions cette solidarité dans les luttes féministes.

Et cette lutte, c'est aussi celle menée contre la violence genrée sous toutes ses formes. Qu'elle soit être menée contre le corps des femmes, érigée en un système d'oppression et intégrée dans des relations de pouvoirs machistes ou dirigée vers un non-conformité de genre comme le transsexualisme, la violence genrée stigmatise, aliène et réprime.

Bref.

Le mois de décembre est significatif pour les mouvements féministes au Québec. À sa façon, le comité éditorial du *Journal des alternatives* a tenu à souligner les luttes passées, en cours et à venir, les victoires et les défaites, les peurs et les joies des femmes et féministes d'ici et d'ailleurs.

La lutte est longue, mais elle est juste.

Bonne année à toutes et à tous !

Crédit photo : ThEy LiE We DiE



Arij Riahi, 3 décembre 2012

Femmes autochtones disparues entre violence et silence

Les majuscules rouges s'alignent sur le carton blanc jusqu'à former une phrase. « Les femmes autochtones sont aimées et valorisées », peut-on lire. À l'endos, une note adressée au premier ministre Stephen Harper lui demande un plan d'action national pour freiner la violence envers les femmes autochtones. S'il faut le lui rappeler, c'est que les cas de femmes autochtones disparues et assassinées se comptent par centaines au pays.

Il y aurait au pays 600 cas de femmes autochtones disparues et assassinées depuis 1970. Ce nombre, qui est le plus souvent avancé, émane d'un rapport de 2010 de l'Association des femmes autochtones, mais d'autres organisations avancent des chiffres nettement plus élevés. Le groupe *Families of Sisters in Spirit* a en effet recensé de plus de 4000 cas à partir des témoignages des familles des victimes. Il n'existe toutefois pas de données officielles, puisque les services de police canadiens ne consignent pas d'information relatives à ce type de disparitions.

Le caractère disproportionné du nombre de victimes autochtones de crimes violents est toutefois largement documenté. Selon un rapport de 2011 de Statistiques Canada, le taux d'homicide de femmes autochtones est sept fois plus élevé que chez les femmes non autochtones. En 1996, un rapport du ministère des Affaires autochtones faisait déjà état de cette disproportion en signalant que les jeunes femmes autochtones sont cinq fois plus à risque d'une mort violente.

L'ONU enquête

Les appels à une commission d'enquête nationale sur les femmes autochtones disparues et assassinées se multiplient mais restent sans réponse concrète. Pour plusieurs, il s'agirait du moyen le plus efficace pour examiner le travail des policiers enquêtant sur la question, et ce serait aussi un moyen de se pencher sur les facteurs socio-économiques qui rendent les femmes autochtones particulièrement vulnérables.

« L'ampleur et la gravité des violations des droits humains subies par les femmes autochtones nécessitent une réaction d'ensemble, coordonnée à l'échelle du pays et tenant compte des facteurs sociaux et économiques qui rendent ces femmes plus vulnérables à la violence », écrit Amnesty Internationale dans un rapport de 2004. « Malheureusement, le gouvernement fédéral n'a pas fait preuve d'une grande volonté politique dans ce domaine », conclut l'organisme.

Si le fédéral est silencieux, l'ONU se penche sur la question. En décembre 2011, le Comité des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes a mis sur pied une enquête sur les disparitions et les meurtres des femmes autochtones au Canada. Il examine les cas de violations systématiques des droits des femmes résultant d'une politique gouvernementale ou d'une pratique particulière.

Le Comité a complété une enquête similaire en 2004 au Mexique. Elle s'est traduite par une série de recommandations sur les orientations politiques et législatives du gouvernement. Son premier rapport sur le Canada devrait être remis en décembre 2014.

L'échec d'Oppal

En Colombie-Britannique, une commission d'enquête provinciale a été mise sur pied à la suite de la condamnation de Robert Pickton pour le meurtre de six femmes. Les restes de 33 victimes ont été trouvés sur la ferme de Pickton. Plusieurs de ses victimes étaient des jeunes femmes autochtones vivant dans le quartier Downtown Eastside de Vancouver.

La Commission Oppal devait établir les raisons pour lesquelles ni la police de Vancouver ni la Gendarmerie royale du Canada ne sont arrivées à arrêter Pickton plus tôt, malgré les nombreux cas de disparitions signalés dans le quartier entre 1997 et 2002.

Les travaux de la Commission ont été critiqués à plusieurs reprises. Il est arrivé que des groupes ayant obtenu l'autorisation de participer à l'enquête n'aient pas reçu le financement nécessaire pour permettre leur participation. La province a également apporté son soutien financier aux équipes juridiques des services de police tout en refusant de financer celles des groupes autochtones et des groupes de défense de droits des femmes. C'est le cas notamment de l'Association des femmes autochtones du Canada, qui a dû se retirer des travaux de la Commission.

Selon trois groupes de défense des droits humains oeuvrant en Colombie-Britannique, la Commission Oppal est un « échec total » qui a perpétué les mêmes problèmes systémiques qu'elle essayait d'enrayer. La *Pivot Legal Society*, l'Association des libertés civiles de la Colombie-Britannique et la *West Coast's Women Legal Education and Access Fund* ont publié leur rapport le 19 novembre dernier.

« [C]ette Commission démontre ce qui ne doit pas être fait lorsqu'une commission d'enquête publique implique des communautés marginalisées », peut-on y lire. « La Commission a répété les mêmes erreurs qui ont permis au tueur en série Robert Pickton d'opérer avec impunité ».

Les trois groupes y formulent une série de recommandations pour les prochaines commissions d'enquête publique. Pour l'essentiel, il s'agit de mettre sur pied des processus de consultation et de participation des groupes marginalisés en leur offrant des ressources supplémentaires de financement et de représentation juridique.

Il n'est toutefois pas garanti que de nouvelles commissions d'enquête puissent voir le jour bientôt. Lorsqu'il s'agit des femmes autochtones disparues et assassinées, les provinces lancent la balle au fédéral qui n'en finit plus de jongler. Entre temps, des groupes communautaires se mobilisent, mènent eux-mêmes des recherches de leurs filles disparues et recueillent des informations que le gouvernement trouve difficile à quantifier. Si elles continuent, au détour d'une carte postale adressée au premier ministre, à demander que justice soit faite, c'est qu'elles se refusent au silence.

Crédit-photo : Thien



Marie-Eve Lefebvre, 3 décembre 2012

Pakistan : pourquoi les islamistes ont-ils tenté d'assassiner Malala ?

Le 9 octobre dernier, la jeune blogueuse pakistanaise Malala Yousafzai recevait deux balles à la tête alors qu'un homme appartenant à un groupe de fondamentalistes islamistes montait dans son autobus scolaire pour l'abattre. Son crime : avoir publiquement défendu l'accès à l'éducation pour les femmes et les filles du pays.

Dans un communiqué de Tehrik-e-Taliban Pakistan (TTP), l'organisation islamiste qui a ordonné l'assassinat, on soutient que la jeune fille a été ciblée parce qu'elle défendait des valeurs laïques et qu'elle aurait refusé de se soumettre à l'autorité de l'islam. Cette lecture extrêmement rigide du Coran et cette austérité dans la pratique religieuse sont en fait des témoignages d'une grande insatisfaction au sein de la population pakistanaise, insatisfaction cristallisée en révolte par des décennies de conflits territoriaux dans lesquels les États-Unis ont une grande part de responsabilité.

Le chaudron pakistanais

Bien que les relations entre les États-Unis et le Pakistan soient cahoteuses depuis longtemps, ce dernier a, pendant les dix ans qui ont suivi les attentats du 11 septembre 2001, toujours été présenté comme un « pays ami » par les autorités américaines. En effet, le Pakistan réaffirme son alliance avec l'Occident en s'engageant dans la « lutte contre le terrorisme » de l'administration Bush et, ce faisant, bénéficie d'un renforcement du soutien militaire et financier du gouvernement américain.

Fort de cette alliance, le Pakistan se donne le mandat de ratisser la région du Nord-Ouest, frontalière à l'Afghanistan, à la recherche de fugitifs talibans afghans et de sympathisants affiliés à Al-Qaeda. Les offensives de l'armée pakistanaise causent la mort de plusieurs milliers de personnes, militants talibans et civils confondus. Plusieurs groupes tribaux locaux répondent aux attaques du gouvernement en s'armant eux-mêmes. Tehrik-e-Taliban Pakistan est un mouvement islamiste armé constitué en 2007 par la réunion sous une même bannière d'une quarantaine de ces groupes tribaux du Nord-Ouest pakistanais.

Ce que l'on nommera la Guerre du Waziristan débute officiellement en 2004 et durera cinq ans. Le conflit dégénérera en de nombreux attentats dans les grandes villes du pays et fera environ 35 000 morts, dont de 10 000 à 15 000 civils. Un sondage de l'institut *Gallup Pakistan* mené en 2010 révèle que 35% de la population pakistanaise tenaient les États-Unis directement responsables des attaques menées dans la région du Nord-Ouest.

Des ravages associés à l'Occident

Plus encore qu'une simple militante pour le droit des femmes à l'éducation, Malala Yousafzai représente aux yeux de l'organisation islamiste l'un des principaux leviers de la promotion de la pensée occidentale au pays.

TTP a justifié la tentative de meurtre de la jeune fille en soutenant l'avoir prévenue plusieurs fois de respecter leur autorité et de cesser ses activités de militante. « Nous sommes farouchement opposés à la mixité et à l'éducation laïque », a déclaré par voie de communiqué leur porte-parole, Ihsanullah Ihsan. « Malala a été ciblée parce qu'elle fait la promotion des valeurs laïques... À l'avenir, quiconque [fera la même chose] deviendra également la cible de Tehrik-e-Taliban Pakistan », conclut-il.

Le vif rejet des talibans pakistanais de tout ce qui s'apparente aux valeurs occidentales s'explique mieux lorsque l'on considère les ravages occasionnés par les tactiques de guerre américaines en Afghanistan et au Pakistan. La population civile et le gouvernement pakistanais sont aujourd'hui très amers quant au traitement que leur a réservé Washington : ils ont l'impression de n'avoir été qu'un pion dans le plan américain et d'avoir perdu sur toute la ligne.

Et comme c'est souvent le cas dans les pays aux prises avec des conflits internes, le modèle de domination et de répression des femmes semble s'amplifier plus les tensions se font sentir.

Malala

Malala Yousafzai s'est faite connaître en 2009 alors qu'elle signait le blogue *Le Journal d'une écolière pakistanaise* sur le site web en langue ourdoue de la BBC. Elle y condamnait les agissements de TTP, qui avait depuis 2007 pris le pouvoir de la vallée de Swat, sa région natale. Faisant la promotion d'un islam extrêmement strict et d'une ségrégation hommes-femmes complète, TTP s'était à l'époque violemment opposé à l'éducation des filles et s'attaquait par conséquent fréquemment aux écoles de la région.

Pour l'instant, la jeune fille est toujours en convalescence dans un hôpital britannique où elle a été transférée quelques jours après l'attaque. Elle dit rêver de retourner chez elle et de revoir ses amies en classe, mais ses proches semblent douter de la faisabilité de son retour au pays. En effet, TTP a menacé de recommencer aussi longtemps qu'ils n'auront pas réussi à éliminer définitivement la jeune militante, qui s'est vue transformée depuis sa tentative d'assassinat en icône des luttes pour les droits des femmes au Pakistan. Dans cette optique, un retour chez elle équivaldrait certainement à une condamnation à mort.

Un Prix Nobel pour faire oublier la crise

Suite à l'initiative des Nations Unies, une pétition circule pour promouvoir la candidature de Malala pour le Prix Nobel de la paix 2013. Au moment d'écrire ces lignes, on y comptait un peu plus de 250 000 signatures.

Malgré cette vague mondiale de sympathie à l'endroit de Malala, la situation ne se règlera probablement pas en signant une pétition ou en enjoignant le gouvernement pakistanais à passer des lois en faveur des femmes. Le cœur du problème est justement l'opposition de ces groupes armés aux valeurs « occidentales » que semble embrasser le gouvernement pakistanais, et surtout les choix de tactiques militaires que fait ce dernier pour plaire à son pourvoyeur américain.

Il est à craindre que, tant que le conflit dans la région du Nord-Ouest perdurera et que la population continuera d'en subir les conséquences, les groupes fondamentalistes armés justifieront leur existence et continueront, en s'opposant à un gouvernement violent, de gagner en popularité. De cette manière, ils pourront justifier leurs agissements rétrogrades et maintenir la population féminine de la vallée de Swat sous leur gouverne.

Crédit photo : Flickr / United Nations Photo



Jacinthe Leblanc, 3 décembre 2012

Brésil : l'agro-industrie menace les acquis féministes dans l'État du Rio Grande do Norte

Depuis août 2012, les paysan-ne-s de l'État de Rio Grande do Norte, au Nord-Est du Brésil, sont menacés d'expropriation afin de faire place à un périmètre d'irrigation pour un projet de fructiculture. Les efforts d'organisation, de conscientisation et d'autogestion de projets individuels et collectifs en cours depuis une douzaine d'années risquent ainsi de disparaître en un coup de vent. Principalement grâce aux femmes et aux mouvements féministes, ces projets ont eu un impact positif sur les relations sociales intégrées à l'écologie du lieu. L'agro-industrie ne peut qu'être dévastatrice sur de telles avancées politiques et sociales.

Le projet du périmètre irrigué de Chapada do Apodi est piloté par le Département national des travaux contre la sécheresse (DNOCS). Il consiste à délocaliser environ 6000 paysan-ne-s présents dans une trentaine de communautés, rapporte le groupe *Não ao projeto do DNOCS* [1]. L'implantation de la fructiculture prévoit s'étendre sur 13 855 hectares et est commandée par quatre grandes multinationales d'agrobusiness dont les noms ne sont, pour l'instant, pas connus du public. Le décret autorisant les compagnies à commencer les travaux pour le projet de périmètre irrigué a été signé par la gouverneure de l'État Rosalba Ciarlini en août dernier.

Des avancées sociales importantes

L'anthropologue Elsa Beaulieu, qui a fait des recherches de terrain dans la région pour sa thèse de doctorat, remarque que les réseaux de solidarité de la région ouest du Rio Grande do Norte se consolident depuis le début des années 2000. Elle note l'accomplissement des femmes rurales qui « commencent à prendre part à des projets productifs pour elles, mais aussi contribuent à l'amélioration des conditions de vie dans leur village en luttant pour des infrastructures, des citernes, de l'eau, une ligne de téléphone pour le village, des fois même pour une route. »

Le machisme ambiant demeure toutefois très présent et, parfois, freine directement les avancées sociales. En 2003, le gouvernement Lula a instauré un programme de crédit rural pour les femmes, le PRONAF Mulheres. Or, ce sont les hommes qui possédaient les certificats de propriété des terres rurales. « Il a fallu faire de grandes campagnes de documentation pour que les femmes aient leurs papiers, pour qu'elles puissent avoir accès à ce programme-là et financer leur projet productif », raconte Elsa Beaulieu.

L'importance de la Marche mondiale des femmes

Au début des années 2000, l'arrivée de la Marche mondiale des femmes (MMF) au Brésil semble avoir été un élément déclencheur d'une mobilisation et solidarité féministe grandissante. En 2006, le Secrétariat international de la MMF élisait domicile à São Paulo et en 2010, la troisième campagne d'actions mondiales de la MMF était réalisée. L'action organisée par la coordination nationale de la MMF au Brésil était spectaculaire : pendant dix jours, des milliers de femmes ont marché de Campinas à São Paulo, parcourant des villages et y offrant des formations politiques.

De l'avis d'Elsa Beaulieu, qui est également une militante de la MMF, cette dernière a eu l'effet d'un « mouvement catalyseur dans l'organisation d'un réseau de commercialisation solidaire pour les petits groupes productifs de femmes rurales du Rio Grande do Norte. » Les militantes de la MMF ont par ailleurs des allié-e-s au sein de différents mouvements et organismes, comme le Mouvement des sans-terres (MST), la Via Campesina et différents mouvements pour l'agroécologie.

La réappropriation des terres

Malgré les demandes des paysan-ne-s et des différents mouvements sociaux, la réforme agraire au Brésil demeure de très faible ampleur. Dans la région d'Apodi, grâce à diverses mobilisations, des paysan-ne-s se sont fait offrir par l'État des terres inutilisées par leurs propriétaires. Dans les villages construits sur ces terres redistribuées, plusieurs groupes de femmes se sont formés, en grande partie sous la bannière de la MMF. Ces femmes ont mis en pratique les principes de l'agroécologie et se sont inspirées des principes de l'économie solidaire, tout en collaborant avec les différents acteurs en présence comme les ONG d'aide technique à la réforme agraire et les syndicats. Tout cela mis ensemble crée un climat où « ça commence à faire sens dans la tête des gens que les pratiques agroécologiques ne se mélangent pas avec de la violence envers les femmes », insiste Elsa Beaulieu. La perspective sur les relations sociales devient ainsi partie intégrante de l'écologie du lieu.

Menace d'expropriation et démantèlement des avancées sociales

Mettant de l'avant la « création d'emploi » et le développement économique de la région, la gouverneure de l'État de Rio Grande do Norte, Rosalba Ciarlini, a donné en août dernier l'autorisation pour les premiers travaux du périmètre irrigué de Chapada do Apodi.



Les compagnies qui sont partie prenante du projet ont l'autorisation d'exproprier les habitant-e-s du territoire qui doit être irrigué, et tentent maintenant de les convaincre de partir moyennant une compensation financière. Pour Elsa Beaulieu, l'enjeu n'est pas tellement d'accepter ou non l'argent mais il se situe plutôt au niveau du principe de « céder la terre alors qu'il y a tout un projet de revalorisation de l'agriculture familiale et de l'agriculture paysanne à partir des luttes féministes », soutient-elle.

Le 22 novembre dernier, des agents du DNOCS sont entrés sur les terres des paysan-ne-s sans leur permission et sans être identifiés. Ils et elles ont porté plainte à la police locale. Cette intrusion n'aide pas à la confiance mutuelle. Qui plus est, selon le groupe *Não ao projeto do DNOCS*, un tel projet mettra fin à l'expérience agroécologique et à l'agriculture familiale pour favoriser la monoculture et l'utilisation de pesticides sur de grandes surfaces, toutes deux nocives à la nature et à la vie humaine. Les projets alternatifs de la région se voient donc menacés, au même titre que la biodiversité et la santé de la population.

Un projet non viable, mais qui arrive à point

Selon le professeur João Abner de la *Universidade Federal do Rio Grande do Norte*, le projet ne serait pas viable, même si l'on suit la logique économique du gouvernement et des promoteurs. Ces derniers prévoient utiliser l'eau du barrage Santa Cruz, mais la quantité d'eau disponible pour irriguer un projet de fruiticulture de cette ampleur y est insuffisante. Le professeur soutient que le transport de l'eau du barrage au périmètre est irréaliste étant donné que le périmètre est à une altitude supérieure à celle du barrage. Par conséquent, pomper l'eau jusqu'à destination reviendrait cher et énergivore. Le coût du transport de l'eau est assumé par les fonds publics, car le gouvernement fournit gratuitement l'énergie aux multinationales. Cela revient donc à dire que la population payera pour le transport de l'eau.

Le Rio Grande do Norte est aux prises avec une période de sécheresse depuis un an et demi. Les paysages sont gris, le sol craque et les animaux maigrissent et meurent. Malgré les efforts du gouvernement d'envoyer des camions d'eau aux villages, plusieurs paysan-e-s peuvent être poussé-e-s de migrer ailleurs.

Dans ces conditions de sécheresse, les paysan-ne-s sont particulièrement vulnérables aux pressions pour quitter leurs terres. La conjoncture est donc pour le moment propice à l'implantation du périmètre irrigué, et rend très difficiles la mobilisation et la lutte au projet du DNOCS. Les dangers de recul sont grands.

Crédit photo : *Não ao projeto do DNOCS*



Alexa Conradi, Ève-Marie Lacasse, 3 décembre 2012

Ces minières canadiennes qui minent les droits des femmes

Le mouvement des femmes du Québec se pose de sérieuses questions sur les agissements des compagnies minières canadiennes ici et ailleurs, vu leur puissance grandissante au Canada et dans les pays en développement, et compte tenu de leurs impacts négatifs sur l'environnement, les populations et surtout les femmes.

En tant que porte-parole de la Marche mondiale des femmes, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) a participé en août 2010 à la Rencontre internationale des Femmes et Peuples des Amériques contre la militarisation en Colombie. Il y a été notamment question de la présence dérangeante de compagnies minières canadiennes en territoire autochtone et afro-colombien. Cet enjeu a aussi été soulevé deux ans plus tard lors d'une rencontre de la Marche mondiale des femmes au Guatemala.

La Colombie comme exemple classique

Les impacts des agissements de certaines compagnies minières sur les femmes sont multiples. La situation en Colombie est un cas d'école. Les entreprises arrivent sans consulter la population locale et se lient aux groupes paramilitaires afin de faire taire la résistance et de déplacer de force les communautés. À titre d'exemple, en 2012, l'entreprise pétrolière *Pacific Rubiales* a renvoyé plus de 500 employés soupçonnés d'activités syndicales et les dirigeants syndicaux ont reçu des menaces de mort de la part d'éléments paramilitaires (Projet Accompagnement Solidarité Colombie, 2012). L'arrivée d'investissements étrangers entraîne un important flux d'hommes venus pour travailler dans la mine ou dans les groupes paramilitaires qui ont pour fonction de « sécuriser » le périmètre de la mine et d'intimider la population locale. Des jeunes filles sont alors entraînées dans la prostitution juvénile. Dans certains cas, les paramilitaires au service des entreprises étrangères « séduisent » les jeunes filles dans le but d'obtenir des informations sur les communautés. Les femmes qui résistent à ce développement peuvent être violées pour mieux les museler. Finalement, lorsque les familles sont déplacées par un projet minier, le fardeau de réimplanter ailleurs la cellule familiale incombe le plus souvent aux femmes qui sont les chefs de famille de plus de 50 % des familles déplacées.

En Colombie, plus qu'ailleurs dans le monde, les conflits sociaux liés aux projets miniers sont particulièrement violents. Cela est dû à la juxtaposition du conflit armé : la présence de l'armée, de la police, des paramilitaires, des forces de sécurité privées, les guérillas, les narcotrafiquants. Celui-ci accapare les hommes, les maris et les fils des femmes qui s'enrôlent dans l'armée, dans les groupes paramilitaires ou dans les guérillas. Dans le contexte du conflit armé, les violences sexuelles contre les femmes sont

utilisées comme arme pour semer la terreur dans les communautés afin de les contraindre à quitter leurs terres, pour assouvir une vengeance contre l'ennemi, pour contrôler les droits sexuels et reproductifs ou pour exploiter les femmes et les filles en tant qu'esclaves sexuelles (Amnistie internationale, 2012). Les forces publiques de l'ordre se sont jusqu'ici montrées incapables de protéger les femmes. L'impunité y est flagrante dans la mesure où aucun cas de viol par les forces de l'ordre ne s'est traduit par une sentence de culpabilité (Amnistie internationale, 2012).

La ratification récente de l'Accord de libre-échange avec la Colombie par le gouvernement canadien risque fortement d'accroître la quête de gisements par les minières canadiennes. Les forces armées colombiennes, souvent de concert avec les groupes paramilitaires, pourront continuer en toute impunité de menacer, d'assassiner ou de chasser violemment les populations de leurs territoires, pour laisser ceux-ci aux mains des minières avides de gisements à exploiter.

Des comportements semblables au Québec

Les agissements des minières canadiennes ne sont pas que dommageables ailleurs, elles le sont au pays également. Il suffit de penser au déplacement de plus de la moitié de la ville de Malartic, en Abitibi, pour le développement d'une mine à ciel ouvert opérée par Osisko. Il est effarant de constater à quel point de l'argent public est alloué pour ouvrir les territoires du Nord à l'extraction minière, mais qu'on en trouve si peu lorsqu'il s'agit de loger les personnes déplacées.

Suite à la défaite du PLQ aux dernières élections, le Plan Nord n'est plus le principal cheval de bataille du gouvernement québécois. Cela ne veut pas pour autant dire que le nouveau gouvernement péquiste l'a complètement relégué aux oubliettes. Actuellement, ce développement se fait sans réelle réflexion sur son impact sur les femmes, comme le soutient le Conseil du statut de la femme (CSF) dans *Les femmes et le Plan Nord : pour un développement nordique égalitaire*. Le CSF y fait état du fait que « [b]ien que sept femmes (sur 25 membres) siègent à la Table des partenaires, aucun mandat n'a été formulé pour accroître les retombées du Plan Nord pour la population féminine ».

On considère encore moins les impacts éventuels du Plan Nord sur la sécurité des femmes autochtones et sur ses potentiels effets sur l'emploi et le tissu social des communautés. Il est à craindre que l'augmentation du nombre d'hommes non-autochtones dans le Nord fasse augmenter le taux de violence envers les femmes autochtones. Malheureusement, l'histoire démontre que lorsque les hommes sont loin de leur famille et de leur tissu social, ils sont plus susceptibles de commettre des crimes violents et racistes à l'endroit des femmes (voir à ce sujet l'avis du Conseil du statut de la femme, octobre 2012).

Des normes sociales et environnementales plus strictes

Il est donc impératif de mettre en place des normes obligatoires de protection des droits humains, de même que des normes environnementales strictes. Il faudrait également créer un mécanisme qui permettrait aux communautés affectées et aux personnes menacées de déposer des plaintes contre les entreprises qui ne respecteraient pas ces normes. Finalement, il faut accorder la possibilité de sanctionner les entreprises extractives qui ne se plieront pas à ces règlements, en leur retirant le support financier du gouvernement canadien.

En solidarité avec les femmes partout dans le monde qui ne demandent qu'à vivre dans la paix et la dignité sur les territoires qui leur appartiennent, ces femmes qui sont les premières victimes des conséquences sociales des investissements miniers canadiens, il est plus que temps que soit repensé ce modèle de développement capitaliste sauvage et meurtrier.

Alexa Conradi et Ève-Marie Lacasse sont respectivement présidente et coordonnatrice de la Fédération des femmes du Québec.

Crédit photo : Flickr / mrjorgen



Faïza Skandrani, 3 décembre 2012

L'histoire du mouvement féministe tunisien

La lutte des femmes tunisiennes pour leurs droits fondamentaux ne date pas d'hier. Le bref survol historique qui suit vise à mettre en valeur leur lutte contre toutes les formes de régressions.

Le contexte international et la pensée réformiste occidentale et arabo-musulmane

Au VIIe siècle, l'Islam a opéré des avancées en matière des droits et des libertés des femmes. Mais bien que les réformistes arabes aient puisé dans le Coran certains principes de liberté, ils ont également été fortement marqués par l'Europe des Lumières. Dès le début du XIXe siècle, la défense de la cause des femmes commence à émerger en Europe, en Turquie et en Égypte.

Les pays arabes musulmans ne sont pas en mesure, à l'époque, d'apporter les réformes nécessaires pour l'instauration de Constitutions égalitaires, puisque les conservateurs refusent alors d'opérer des réformes radicales comme celle de Mustafa Kemal Atatürk, père de la Turquie moderne. La Turquie est en effet le premier État musulman ayant adopté un régime

républicain laïc. Ces réformes influenceront plus tard les élites de certains pays musulmans et arabes dont l'Égypte d'abord, puis la Tunisie.

Le contexte international était donc favorable à l'émancipation des femmes dans les pays arabes musulmans, et les réformes turque et égyptienne ont favorisé le mouvement d'émancipation en Tunisie.

La Tunisie de Tahar Haddad à Habib Bourguiba, artisan de l'Indépendance tunisienne

Le cas de la Tunisie s'inscrit dans cette mouvance émancipatrice portée à la fois par des hommes et par des femmes qui fréquentaient les partis politiques et les organisations féministes mondiales. Dans son ouvrage *Notre femme aux yeux de la société et de la religion*, Tahar Haddad, syndicaliste et auteur tunisien, soulève dès 1930 la question du statut personnel des femmes auprès de l'opinion publique.

Haddad défend l'égalité totale entre hommes et femmes, y compris en matière d'héritage. Il est certainement un précurseur, puisque même Habib Bourguiba, le premier président tunisien, n'inscrit pas ce principe dans le Code du statut personnel (CSP) promulgué en 1956, soit trois ans avant la Constitution. Haddad suscite la colère des conservateurs et est cloué au pilori pour ses idées avant-gardistes, tout comme le sera plus tard Bourguiba par le courant islamiste rétrograde suite à la promulgation du CSP. D'ailleurs, leurs deux tombes furent profanées après la Révolution du 14 janvier 2011 par des extrémistes islamistes.

Le CSP, tremplin de la libération des femmes tunisiennes

Dès 1856, le ministre Khair-Eddine, acteur important du mouvement réformiste tunisien, demandait l'instruction des femmes et la modernisation du système politique fondée sur la conciliation des apports occidentaux avec l'Islam. Le CSP de 1956 en est le legs, puisqu'il né d'un modernisme venu d'Occident et d'Orient.

De 1930 à 1955, plusieurs journaux publient des articles sur la dot, la polygamie, le voile, l'enseignement et le droit de vote des femmes. Le CSP est le résultat d'un mouvement intellectuel en faveur d'un meilleur statut des femmes tunisiennes, mouvement porté par le président Bourguiba, qui avait alors réussi à réaliser une symbiose entre les exigences d'une culture nationale et l'attrait des modèles occidentaux. Pour Bourguiba, « l'élément nouveau et révolutionnaire qui marque la nouvelle loi, c'est l'interdiction de la polygamie ». Cette nouvelle politique met fin à une longue tradition discriminatoire à l'égard des femmes (polygamie, répudiation unilatérale, droit de contrainte matrimoniale sans toucher à l'inégalité successorale). Un an après, l'émancipation politique suit l'émancipation familiale : en 1957, la femme bénéficie du droit de vote et de l'éligibilité aux élections municipales.

La bataille du voile

Comme dans la plupart des pays musulmans et arabes, l'émancipation des femmes s'est cristallisée autour de la bataille du voile. L'activiste tunisienne Habiba Menchari en réclame l'abolition lors d'une conférence à Tunis en 1924 et, joignant l'acte à la parole, se découvre le visage en ôtant son voile. Quatre ans plus tard, elle plaide l'abolition de la polygamie. Au cours des années 1924 et 1929, deux interventions de Menchari et de la militante féministe Manoubia Ouertani suscitent le scandale auprès des conservateurs qui y voient les premiers résultats de l'instruction des femmes et de l'influence de l'Occident. Plusieurs débats journalistiques amorcent une prise de conscience de la nécessité d'obtenir l'égalité entre les hommes et les femmes.

Dans cette première partie du XXe siècle, plusieurs leaders musulmans épousent la cause des femmes : le roi du Maroc et le monarque d'Afghanistan encouragent leurs filles à enlever leur voile en public, dans un désir de prouver la modernisation de leurs pays respectifs. Le retrait du voile est donc un mouvement émancipateur qui traverse certains pays musulmans, arabes ou non, à cette époque. De la même manière, nous assistons à un mouvement de régression qui traverse aujourd'hui ces pays, à cause d'un islamisme politique soutenant l'égalité entre citoyens, mais la refusant pourtant aux femmes.

La Révolution du 14 janvier 2011

De multiples ONG féministes et humanistes se sont créées au lendemain de la Révolution du 14 janvier, toutes mobilisées dans la bataille démocratique qui se poursuit pour la levée des réserves à la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes formes de discriminations contre la femme (CEDAW).

L'Association Égalité et Parité est mise sur pied en avril 2011 dans le but de contribuer à l'adoption de la loi sur la Parité. Le regroupement se spécialise dans la sensibilisation, la formation et le lobbying, et a joué un rôle important dans le projet de constitutionnalisation des droits des femmes et dans la mobilisation de la société civile à chaque fois que le parti au pouvoir semblait déraiper. Elle a aussi joué un rôle clé dans la mise en réseau de plusieurs jeunes ONG réunies dans la Coalition pour les Femmes de Tunisie, fondée en septembre 2012 pour structurer les réactions des ONG face à la remise en cause de leurs droits, et pour également exiger une nouvelle Constitution démocratique et égalitaire.

Ces ONG ont une lutte commune : l'inscription dans la Constitution du principe de l'égalité totale, la séparation du politique et du religieux et la dimension universelle des Droits Humains et des droits des femmes en particulier.

Crédit photo : Faïza Skandrani





Francis Maindl, 3 décembre 2012

Et le printemps des femmes arabes ?

Le monde arabe a été frappé lors du printemps 2011 par une vague de revendications démocratiques qui ont ultimement mené au renversement de plusieurs régimes et à des concessions accordées par plusieurs gouvernements en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Cet appel populaire a également inspiré l'émergence et la propagation dans la région de mouvements sociaux fondés sur des aspirations multiples et variées. L'un de ces mouvements, *The Uprising of Women in the Arab World*, en est un exemple.

Créé en octobre 2011 par des femmes activistes provenant de différents pays du monde arabe, ce groupe fonde ses principales revendications autour du thème du droit des femmes. *The Uprising of Women in the Arab World* utilise comme plateforme principalement le média social *Facebook* pour assurer un lieu de rassemblement virtuel à ses 75 000 adhérents.

La page est administrée par cinq femmes d'origine et d'occupation différente : Diala Haidar et Yalda Younès du Liban, Farah Barqawi de la Palestine, Sally Zohney d'Égypte et Rana Jarbou d'Arabie-Saoudite. Elles sont dans l'ordre physicienne, artiste, éditrice-pigiste et traductrice, militante-activiste du droit des femmes et documentariste sociale. Ensemble, elles ont décidé de s'unir pour combattre les injustices qu'elles observent dans leur société.

Luttes communes

L'organisation se considère comme une suite nécessaire au printemps arabe qui, selon elle, ne mettait pas assez l'accent sur les problèmes reliés à la condition des femmes dans les différents États de la région. « Après le grand tourbillon causé par la force du mouvement de contestation du printemps 2011, nous avons été agréablement surprises de voir d'un côté les gens de toutes ces nations se révolter contre leur tyran et, de l'autre, de voir ce sentiment de solidarité au sein des nations du monde Arabe. » indique Sally Zohney dans une entrevue avec le Journal des alternatives.

« Nous étions aussi frustrées de constater que le droit des femmes était éloigné des priorités des différentes revendications révolutionnaires. Nous avons donc décidé d'agir d'urgence et de créer ce groupe avant que le vent de changement apporté par le printemps arabe ne s'essouffle ».

La campagne lancée par *The Uprising of Women in the Arab World* attire de plus en plus l'attention dans la plupart des pays arabes où s'observe des problèmes reliés aux conditions des femmes. Les revendications sont multiples et les différents combats se transportent en Tunisie, en Égypte, en Lybie, en Syrie, au Yémen et à Bahreïn, notamment.

« Chaque pays a ses spécificités et mène des luttes différentes. De la violence conjugale en Égypte aux crimes d'honneur envers les femmes en Jordanie, des problèmes liés au droit de nationalité au Liban aux droits des femmes dans les espaces publics en Palestine, les combats que nous soutenons sont très variés », soutient Mme Zohney.

Mobilisation horizontale

« Notre campagne donne une voix à ceux qu'on veut faire taire, permet d'informer les gens aux quatre coins du globe des lois sexistes et injustes existant dans nos pays, expose les tabous de nos sociétés et inspire de plus en plus d'autres mouvements reliés à nos ambitions à se mobiliser dans notre région », poursuit-elle.

Un an après avoir lancé sa page *Facebook*, le groupe ne semble pas vouloir s'arrêter là. L'équipe de *The Uprising of Women in the Arab World* a ouvert sa page web sur laquelle elle a récemment lancé une campagne intitulé « Raconte ton histoire ». L'idée est d'offrir aux femmes du monde arabe un espace où elles peuvent partager un moment de leur vie durant lequel elles ont été victimes de violence physique, psychologique ou sexuelle.

La structure horizontale du mouvement semble le caractériser. Les militant-es participent à sa rapide popularisation en lançant plusieurs initiatives informelles. Le message lancé initialement par les représentant-es du groupe se propage alors.

« Les graffitis liés à notre campagne continuent de se multiplier le long des rues des villes arabes. Beaucoup de gens prennent des initiatives indépendantes en imprimant notre logo sur des t-shirts, des autocollants, des sacs à main, des signets, etc. », raconte Mme Zohney.

Combat nécessaire

Pour les fondatrices du groupe, le combat mené est fondamental et nécessaire pour les sociétés arabes. « Les femmes du monde arabe souffrent de violence, de lois discriminatoires et de violation de leurs droits. Elles souffraient avant le printemps arabe et souffrent encore aujourd'hui », explique Sally Zohney.

« Les fondements du printemps arabe gravitaient autour des valeurs de dignité, de justice et de liberté. Cela doit continuer. Mais, notre mandat est de faire comprendre aux gens qu'il ne peut y avoir de liberté dans une société si on ne la confère qu'à une moitié de sa population ».

Cette campagne a l'ambition de s'attaquer à des mœurs bien ancrées dans leurs sociétés. Les cinq femmes sont conscientes de la

complexité de ce que cela représente, mais sont prêtes à se battre pour arriver à leur objectif.

« Ceci est notre combat et nous serons fortes si nous nous tenons debout toutes ensemble. La route sera longue, mais le mouvement est lancé et un retour en arrière n'est pas envisageable », conclut Sally Zohney.

Crédit photo : Photo tirée du site <http://uprisingofwomenintheabworld.org>



Mathieu Trépanier, 3 décembre 2012

La radicalisation de la Droite américaine au regard de l'avortement

La victoire écrasante des Républicains aux élections américaines de mi-mandat de 2010 a apporté au parti une majorité à la Chambre des représentants. Cette vague rouge a permis aux tenants du Grand Old Party (GOP) de promouvoir leur agenda conservateur à tous les niveaux politiques, particulièrement en ce qui concerne l'avortement. Pendant les deux années suivant cette victoire historique républicaine, un nombre record de lois visant à restreindre le libre choix des femmes ont été adoptées. Trois principaux moyens sont utilisés pour s'attaquer à l'accès à l'avortement, soit l'échographie transvaginale, la notion de « *personhood* » – entendue comme le moment où l'embryon devient un être humain – et la redéfinition du viol.

Malgré sa légalisation en 1973, suite à l'arrêt *Roe v. Wade* de la Cour Suprême, l'avortement demeure un sujet très controversé aux États-Unis. Le parti Républicain s'étant ouvertement affiché contre le principe de l'avortement, la question a rapidement été abordée dès qu'ils ont gagné la majorité à la Chambre des représentants. En 2011 seulement, 92 nouvelles lois ont été ratifiées afin de limiter l'accès à l'avortement, alors qu'un nombre record de projets de loi ont été déposés.

Seul le gouvernement fédéral a le pouvoir de décréter ou non l'avortement légal. Ne pouvant pas l'interdire, les États qui souhaitent en restreindre l'accès ont par conséquent dû être créatifs lors de la rédaction de leurs lois : retirer les fonds publics, augmenter les contraintes fiscales des cliniques, ou encore rendre l'expérience la plus inconfortable possible pour les femmes. Malgré le manque de données finales, le bilan de l'année 2012 semble être similaire.

Échographie endovaginale

Au début de l'année 2012, un projet de loi passé en Virginie offre un parfait exemple de cette volonté d'incommoder les femmes qui souhaiteraient avoir recours à une interruption volontaire de grossesse (IVG). La chambre basse de l'État a approuvé une loi, initialement proposée par le gouverneur Bob McDonnell, obligeant une femme à subir une échographie endovaginale avant d'obtenir le droit de se faire avorter. Cette procédure, en plus de n'avoir aucune justification médicale, dépossède les femmes de leur droit de faire ce qu'elles désirent avec leur propre corps et les réprime par le côté violent et intrusif de la sonde vaginale.

Ce projet n'a pas été annulé, mais plutôt reporté à l'année 2013. La vague médiatique entourant cette loi a fait reculer un grand nombre de législatures étatiques sur leurs propres versions de projets de loi similaires, obligeant la population et les militants opposés à de telles mesures à être sur un qui-vive constant.

Personhood

La seconde approche utilisée par le GOP pour contourner la légalité de l'avortement a été d'introduire des projets de loi pour modifier le statut de personne légale – la notion de *personhood* – en prétendant que l'embryon est une personne dès la fécondation de l'ovule. Ainsi, la nouvelle loi lui conférerait tous les droits prévus dans la constitution, notamment le droit à la vie.

Fortement impopulaires au sein de la population, ces lois ont subi de cuisantes défaites lors d'élections au Colorado et au Mississippi. Ces revers n'ont toutefois pas arrêté les républicains à l'intérieur de la Chambre des représentants. Le candidat à la vice-présidence républicaine de 2012, Paul Ryan, s'est allié en 2009 au représentant Todd Akin du Missouri pour proposer une loi de la même nature, mais au niveau fédéral. Il ne s'agit pas pour le GOP d'un nouveau parti pris sur la question, mais bien d'une standardisation à tous les niveaux du parti Républicain de l'idéologie fondamentaliste de la droite évangélique.

Repenser la notion de « viol »

Ces deux mêmes représentants républicains se sont également attaqués à l'avortement en abordant l'angle de la méthode de conception. En effet, ils ont tenté de redéfinir la notion de viol, afin de s'assurer que seules les victimes d'un viol violent (*forcible*) puissent avoir accès à une IVG. Les deux représentants de l'aile ultraconservatrice américaine ont même avancé dans les médias que le détournement de mineur et l'inceste n'étaient pas des raisons valables pour avoir recours à un avortement. Les victimes auraient ainsi été privées de leurs droits en raison de la nature soi-disant « douce » du viol perpétré contre elles. Encore une fois, la réaction fortement négative du public a entraîné le retrait du terme « *forcible* ».

Todd Akin, alors candidat au poste de sénateur du Missouri, est revenu à la charge en août 2012 en avançant que certains viols sont moins graves que d'autres. Il a aussi sous-entendu que « les victimes d'un "viol légitime" tombent rarement enceintes puisque leur corps empêche la fécondation ». Pire encore, le candidat républicain de l'Indiana pour le Sénat, Richard Mourdock, soutenait en octobre dernier que « même lorsque la vie commence dans cette situation horrible qu'est le viol, c'est quelque chose que Dieu voulait qui se produise ». Ce point de vue conservateur est utilisé pour soutenir que, même en cas de viol, l'avortement ne peut être envisagé puisqu'il contrecarre la volonté divine.

L'emprise des factions conservatrices et évangéliques sur le parti Républicain a poussé ce dernier vers l'adoption graduelle de leur idéologie d'extrême droite, bien loin du consensus à l'intérieur de la population américaine. Les sorties de ces aspirants sénateurs ont même galvanisé le camp adverse, faisant passer le nombre d'électeurs se disant pro-choix de 41 à 54 %. Les militants républicains devront réaliser que cette distance entre les positions ultraconservatrices de leurs candidats et celles plus libérales de l'électorat n'est pas viable.

La défaite des républicains ultraconservateurs aux dernières élections l'a prouvé, il semble exister aux États-Unis un consensus social selon lequel les femmes doivent avoir le droit de prendre leurs propres décisions concernant leur santé et sexualité. Pour la majorité des jeunes républicains se disant modérés, voire libéraux en ce qui concerne les politiques sociales, il est probable – et souhaitable – que s'effectue à long terme un retour à la modération, assurant ainsi que se poursuit l'émancipation des femmes américaines.

Crédit photo : Flickr / WCHI News



Geneviève Lavoie-Mathieu, 3 décembre 2012

; BASTA ! Le gouvernement péruvien se mobilise contre les fémicides

La violence faite aux femmes est un problème social sans distinction économique, raciale ou culturelle, qui a des conséquences majeures sur la santé, l'économie et le développement de communautés à travers le monde. Au Pérou, la situation est alarmante. Chaque mois, douze femmes sont victimes de fémicide conjugal selon les chiffres du ministère des Femmes et Populations Vulnérables du Pérou.

Il y a fémicide conjugal lorsqu'une femme décède suite à de la violence conjugale. Selon Teresa Viviano Llave, représentante du ministère de la Femme et des Populations Vulnérables du Pérou, le problème de la violence faite aux femmes est un problème qui « s'installe sans quand s'en rend compte, mais laisse des conséquences désastreuses ».

Culture machiste

Le cas du Pérou en est un exemple frappant. Neuf femmes sont maltraitées chaque heure et 70 sont agressées sexuellement chaque jour selon des données gouvernementales. Selon l'ONG espagnole *Feminicidio.net*, 65% des femmes mariées ont souffert de violence conjugale ou d'abus de la part de leur (ex) partenaire amoureux. L'Organisation Mondiale de la Santé rapporte que 70% des cas de meurtre de femmes au Pérou sont commis par un partenaire amoureux, présent ou passé.

Lors d'un forum à Lima en novembre dernier sur le rôle de l'État et de la société civile face au fémicide, Maria Ysabel Cedano, une avocate et représentante pour l'ONG DEMUS, expliquait que dans la plupart de cas où les femmes sont victimes de meurtre, leur partenaire amoureux était le coupable. Selon la représentante de DEMUS, les hommes, quant à eux, sont tués pour d'autres raisons : histoires de drogue, vols, batailles, etc.

Selon Cedano, les raisons principales qu'on cités les hommes qui sont coupables de fémicide pour expliquer leurs crimes sont l'infidélité, la croyance qu'il y a eu infidélité, le refus d'accepter que leur partenaire termine la relation ou le refus d'avoir des relations sexuelles. Tous ces signes démontrent un désir de contrôle et domination de la part de l'homme. Cette tendance relève du fait qu'à la base, la violence faite aux femmes prend ses racines dans une société historiquement machiste, précise-t-elle.

Selon une étude du gouvernement péruvien (*Peru : Encuesta demografica y de Salud Familiar 2011*) en moyenne 65,6% des femmes du pays déclarent que leurs partenaires ont exercé une certaine forme de contrôle sur elles. Pour 47,8% des femmes, leur partenaire insistait à savoir où elles allaient. Pour 42,7%, le partenaire était insistant, dominant ou jaloux. Les chiffres du Programme national contre la violence conjugale et sexuelle du Pérou (PNCVFS) abondent dans le même sens : plus de la moitié des cas de violence contre la femme sont perpétrés pour cause de jalousie envers leurs partenaires.

Relations de pouvoirs inégales

Dans la déclaration de Beijing de la 4e Conférence Internationale des Nations Unies sur les Femmes, en 1995, évènement le plus important et influent en ce genre, on peut lire que « la violence faite contre la femme est une manifestation des relations de pouvoir inégales entre les hommes et les femmes, ce qui a mené à la domination et la discrimination contre les femmes par les hommes et l'empêchement du plein développement des femmes. »

Alors, la violence faite aux femmes peut être expliquée par le fait qu'elle émerge d'une société où les femmes sont considérées fondamentalement inférieures aux hommes. En fait, la culture, les modèles et les tendances sociales desquelles émergent les relations inégales entre les hommes et les femmes créent un environnement où les hommes finissent par percevoir d'une manière distordue les relations homme-femme. Ainsi, le contrôle et les différentes formes d'abus s'incrument et persistent dans les moeurs et viennent souvent à être perçus comme des signes d'amour et de loyauté.

Cesar Ortiz Anderson, président de APROSEC, une organisation sans but lucratif qui promeut la sécurité au Pérou, explique que ces formes de violences sont plus subtiles et que combinées avec le manque de connaissances, elles contribuent à normaliser la violence dans une culture machiste que plusieurs femmes se refusent à dénoncer.

En plus de la violence conjugale, la violence faite aux femmes inclut la l'exploitation sexuelle, la prostitution forcée et la mutilation génitale. Toutes ces formes de violences sont basées dans la discrimination, les inégalités et le non-respect des droits des femmes. Afin de contrer la violence des genres, les droits des femmes doivent être reconnus et respectés et la culture de discrimination qui brime la liberté et empêche les femmes de trouver leur juste part de pouvoir et d'autonomie doit être changée. Après tout, la lutte contre la violence faite aux femmes débute avec les femmes qui mènent des campagnes, dénoncent les injustices et brisent les tabous pour défendre leurs droits.

Crédit photo : Flickr / Ojotes



[1] En français : Non au projet du DNOCS.